

APPEL LA SOLIDARITE
POUR LES CAMARADES SANCTIONNE(ES)

Depuis le 11 janvier, le personnel est en lutte sur tous les établissements pénitentiaires avec des modalités d'action qui ont été à la hauteur de la colère de tous. Les réponses des forces de l'ordre, les menaces de sanctions de l'administration, les conditions climatiques ou les tensions provenant des détentions bloquées ne sont pas venues nous faire fléchir.

Ce mouvement inédit que nous n'avions pas connu depuis vingt-cinq ans nous a bien démontré que tant que nous serons muselés par le statut spécial, il nous sera plus difficile d'obtenir de réelles avancées sociales. Sans la trahison d'une organisation étant majoritaire, la lutte serait encore effective et les résultats certainement plus probants.

La CGT Pénitentiaire, fière de son identité et de sa pratique syndicale, affirme haut et fort que la lutte sera constante autour de projets élaborés avec tous les personnels et pour tous les personnels. La CGT Pénitentiaire qui a appelé et soutenu toutes les sections syndicales, appellent aujourd'hui à la solidarité. **L'administration a usé de tout son arsenal répressif pour mettre un terme à nos actions.**

Montrons que notre solidarité n'a pas de faille !

La CGT Pénitentiaire lance un appel au don pour venir en aide à celles et ceux qui ont lutté ces dernières journées et qui se voient ou se verront ôter une partie de leur salaire.

La solidarité doit maintenant parler !..

Vous pouvez exprimer vos dons :

• **Par Chèque :**

libellé à l'ordre de la CGT Pénitentiaire – solidarité

**Adressé : 263 rue de Paris case 542
93100 Montreuil cedex**

• **En ligne sur le lien :**

<https://www.colleo.fr/cagnotte/9913/soutien-aux-collegues-penitentiaire>

****** Ce don est déductible d'impôt. En communiquant votre adresse un reçu fiscal vous sera adressé**